

Aménagement de la rue du Château

Réunion Publique
11 avril 2022 – 20h30
Salle des Fêtes

Déroulement

Présentation du projet

Enfouissement des réseaux aériens

Aménagement de la voirie et de la piste cyclable

Quelques chiffres

Plan de circulation

Quelques dates



Nous tenons à remercier, pour leur participation au dossier :

- Le Conseil Départemental du Val d'Oise,
- La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée,
- La RATP & Ile-De-France Mobilités,
- La société Etudis Aménagement (Maîtrise d'Œuvre enfouissement),
- La société CECOS (Maîtrise d'Œuvre enfouissement),
- La société DNA Consult (Maîtrise d'Œuvre voirie).



Présentation du projet

Le projet

L'opération comprend :

- L'enfouissement des réseaux aériens,
- La modernisation de l'éclairage public,
- La création de la piste cyclable,
- La requalification de la voirie.



Enfouissement des réseaux aériens

Objectifs des enfouissements

- Sécuriser les réseaux aériens
- Supprimer la pollution visuelle
- Libérer les trottoirs de poteaux pour améliorer l'accessibilité
- Améliorer le fonctionnement et les interventions des différents concessionnaires (Enedis, Orange, ...)



Déroulement des enfouissements

Les interventions sur les réseaux aériens auront lieu en partie privative et sur le domaine public pour les réseaux :

- Électrique
- Téléphonie

Les riverains concernés par ces interventions ont été ou seront contactés par le bureau d'études CECOS afin de réaliser une « Fiche riverain », précisant les travaux à réaliser dans leur propriété.



Déroulement des enfouissements

Les interventions au sein des propriétés seront réalisées sur rendez-vous avec les entreprises concernées.

Les travaux de génie civil seront effectués en parallèle sur le domaine public.

Les raccordements électriques et téléphoniques définitifs seront effectués par phase en fin de travaux, sur rendez-vous.



L'éclairage public

La rénovation de l'éclairage public permettra l'installation d'un éclairage LED respectant les nouvelles normes sur la pollution lumineuse et le respect de l'environnement, tout en assurant un meilleur confort visuel.

Le nouveau réseau d'éclairage public sera déployé en continuité des travaux extérieurs.

**Les nouveaux candélabres seront installés
dans les dernières phases de travaux.**



La voirie et la piste cyclable

Objectifs de l'aménagement

- Réaménager et mettre aux normes des trottoirs pour faciliter la circulation des piétons et des Personnes à Mobilité Réduite,
- Développer le réseau cyclable, en favorisant le flux des cyclistes vers la gare de la Barre-Ormesson, les équipements publics et la coulée verte,
- Limiter la vitesse des véhicules.



Hypothèses retenues pour l'aménagement

- Mise en sens unique de la rue du Château entre la place de La Barre et la rue Jean Bouin,
- Mise en place d'une piste cyclable unidirectionnelle sur la rue du Château en direction de la place de la Barre,
- Création d'une zone 30, entre la place de La Barre et le rond-point du 18 juin.



Vue en plan du projet



Partie Sud

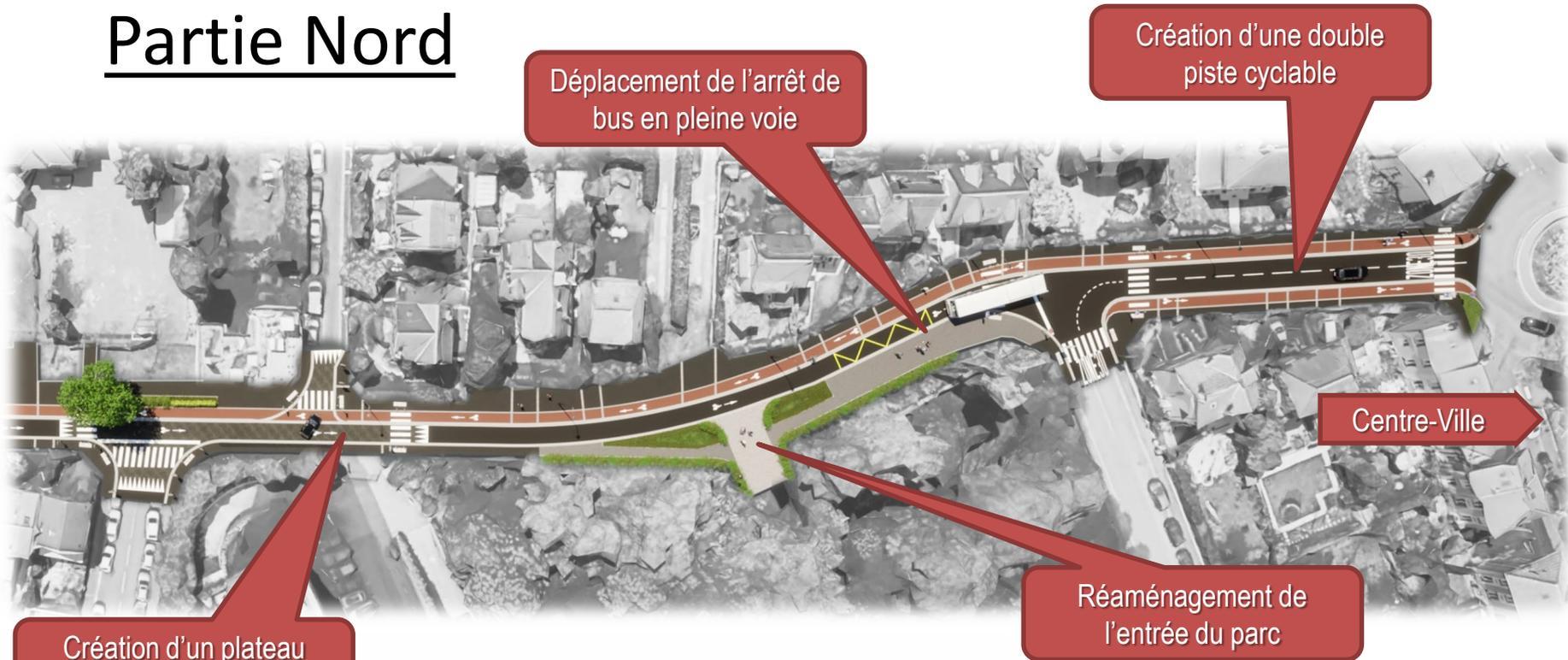
La Barre-Ormesson

Réaménagement du parvis de Jules Ferry

Création de places de stationnement « Minute »

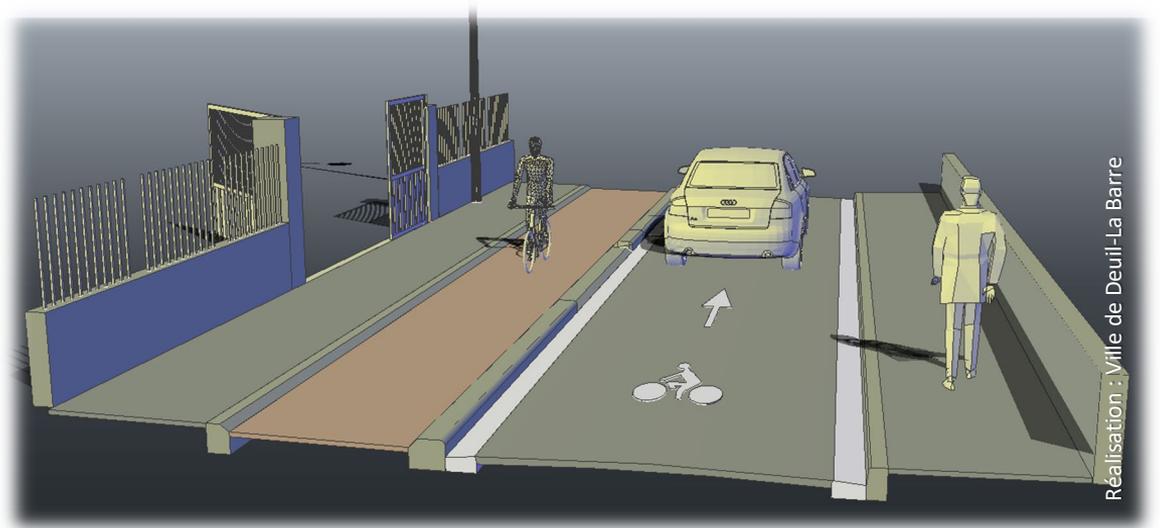


Partie Nord



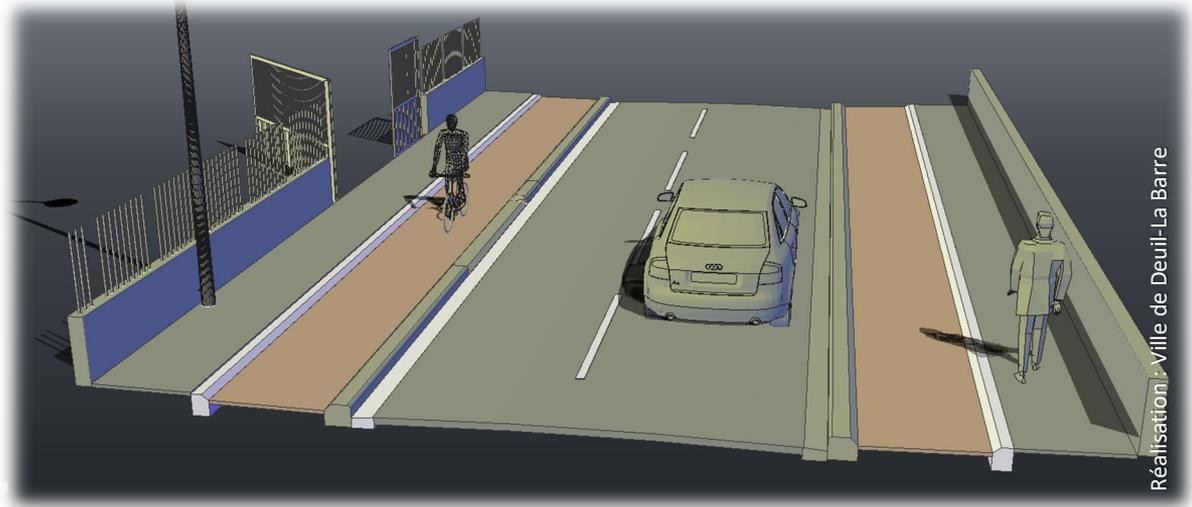
Entre la place de la Barre et la rue J. Bouin

- Trottoirs élargis
- Piste cyclable unidirectionnelle
- Chaussée à sens unique



Entre la rue J. Bouin et le rond-point du 18 juin

- Trottoirs élargis
- Pistes cyclables de chaque côté sécurisées
- Chaussée à double sens



Réalisation : Ville de Deuil-La Barre



Place de la Barre

Le Conseil Départemental étudie actuellement, l'aménagement d'un axe cyclable structurant entre les gares d'Ermont–Eaubonne et Épinay-Villetaneuse le long de la Route Départementale 928.

L'aménagement de la rue du Château s'intègre donc pleinement dans cette dynamique.



Place de la Barre

L'aménagement de l'arrivée de la piste cyclable, place de la Barre, prend en compte :

- La sécurité des cyclistes,
- L'aménagement de la traversée des piétons,
- Le réaménagement du carrefour et de la place de la Barre.



Place de la Barre

Mise en place d'un feu
« vélo » à détection

Réaménagement de
l'accès au parking

Paris

Déplacement du
passage piéton



Quelques Perspectives



Intersection Rue Jean Bouin



Intersection Rue Jean Bouin



Parc de la Chevrette



Parc de la Chevrette



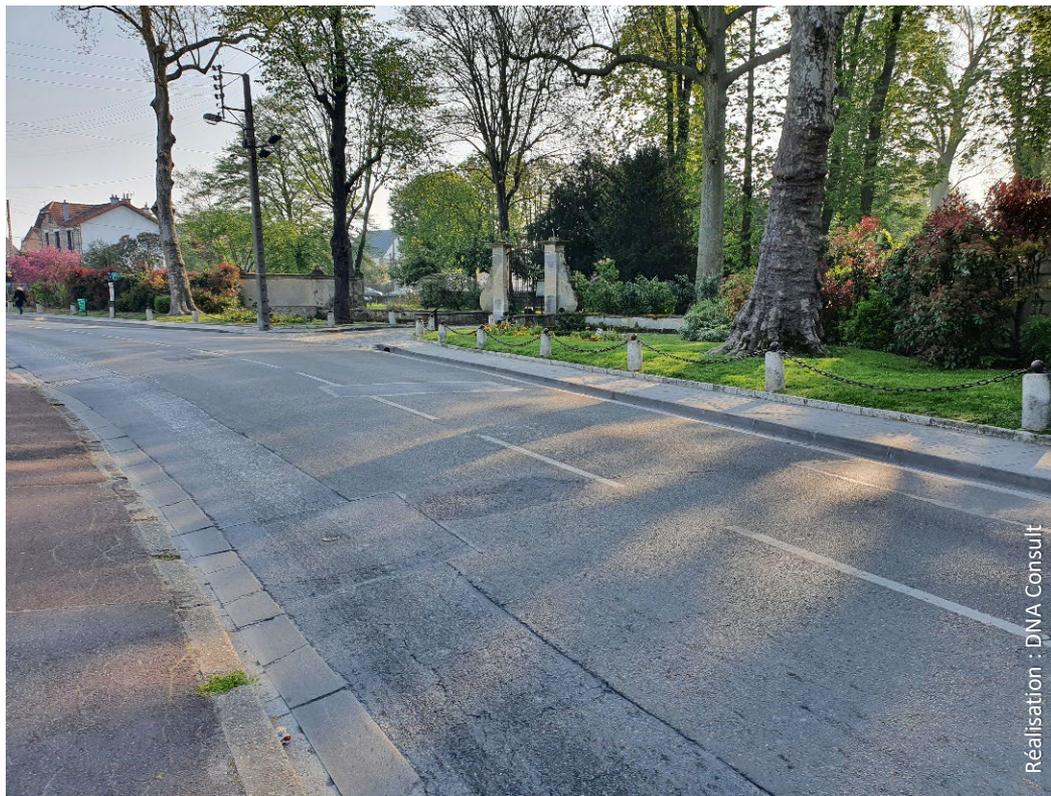
Entrée du Parc de la Chevrette



Entrée du Parc de la Chevrette



Section courante



Section courante



Section courante



Section courante



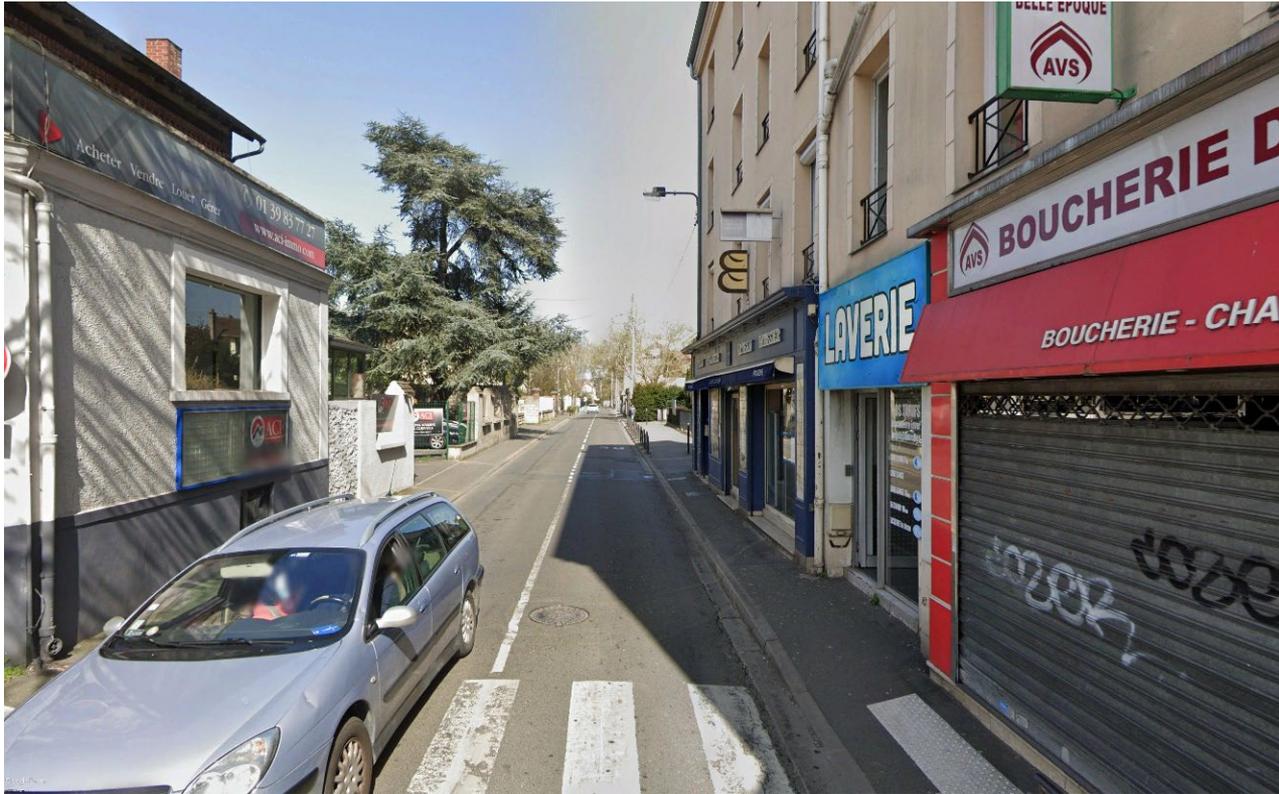
Plateau surélevé



Plateau surélevé



Entrée par la Division Leclerc



Entrée par la Division Leclerc



Vues immersives ...



Survol du projet



Immersion



Quelques chiffres

Le budget

Enfouissement des réseaux	590 368,50 €
Aménagement de la voirie	1 013 145,00 €
Total HT	1 603 513,50 €

Part de la Ville de Deuil-La Barre	1 077 284,50 €
Part de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée	526 229,00 €



Les subventions

État - Plan de Relance 2021	83 558,78 €
État -Aide 2022*	314 733,27 €
Région Ile-de-France*	130 357,25 €
Conseil Départemental du Val d'Oise*	34 955,80 €
Syndicat Départemental d'Énergies du Val d'Oise	150 141,12 €
Total HT	713 746,22 €

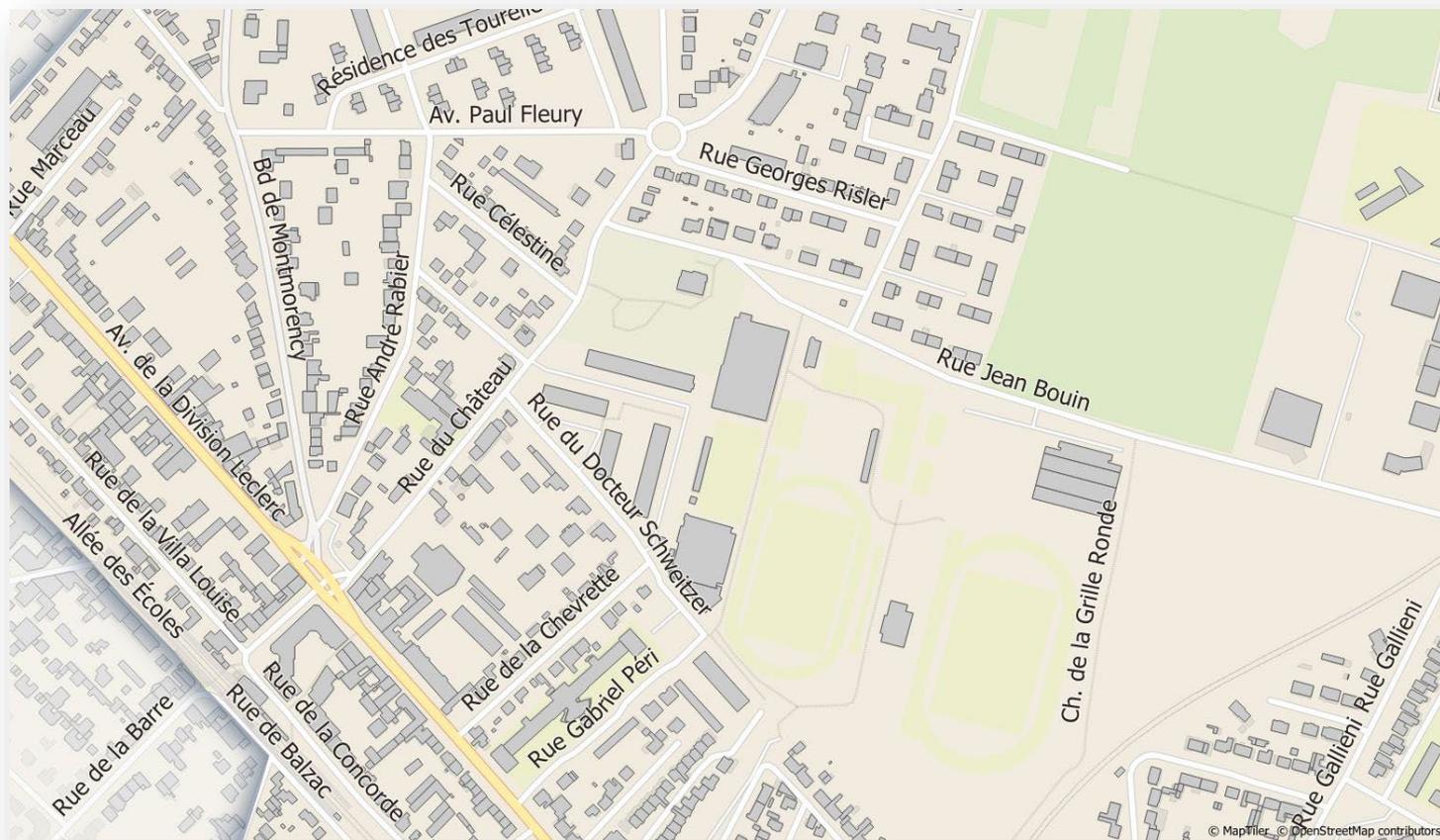
* Demande en Cours



Plan de circulation

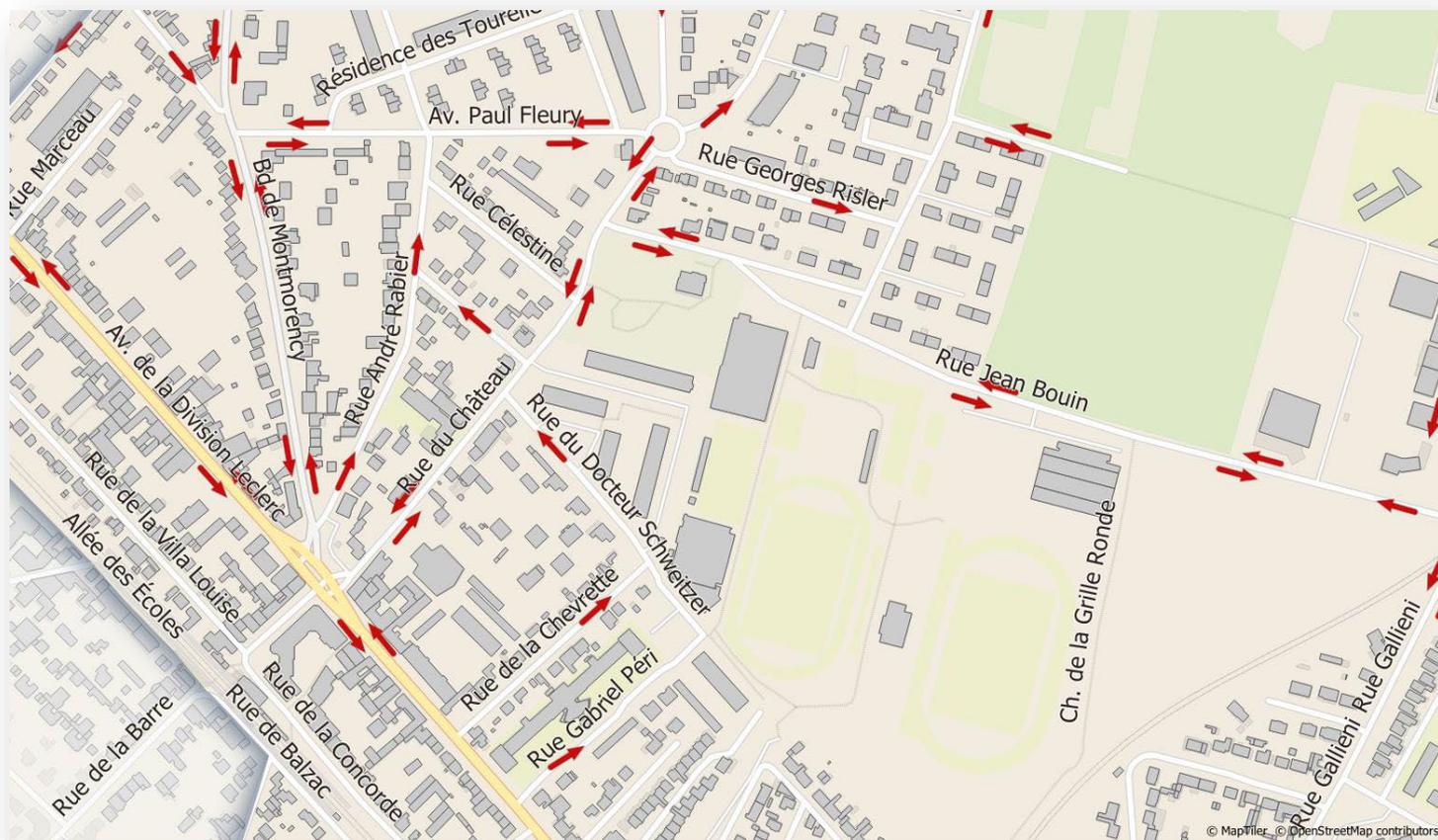
Plan de Circulation

État actuel



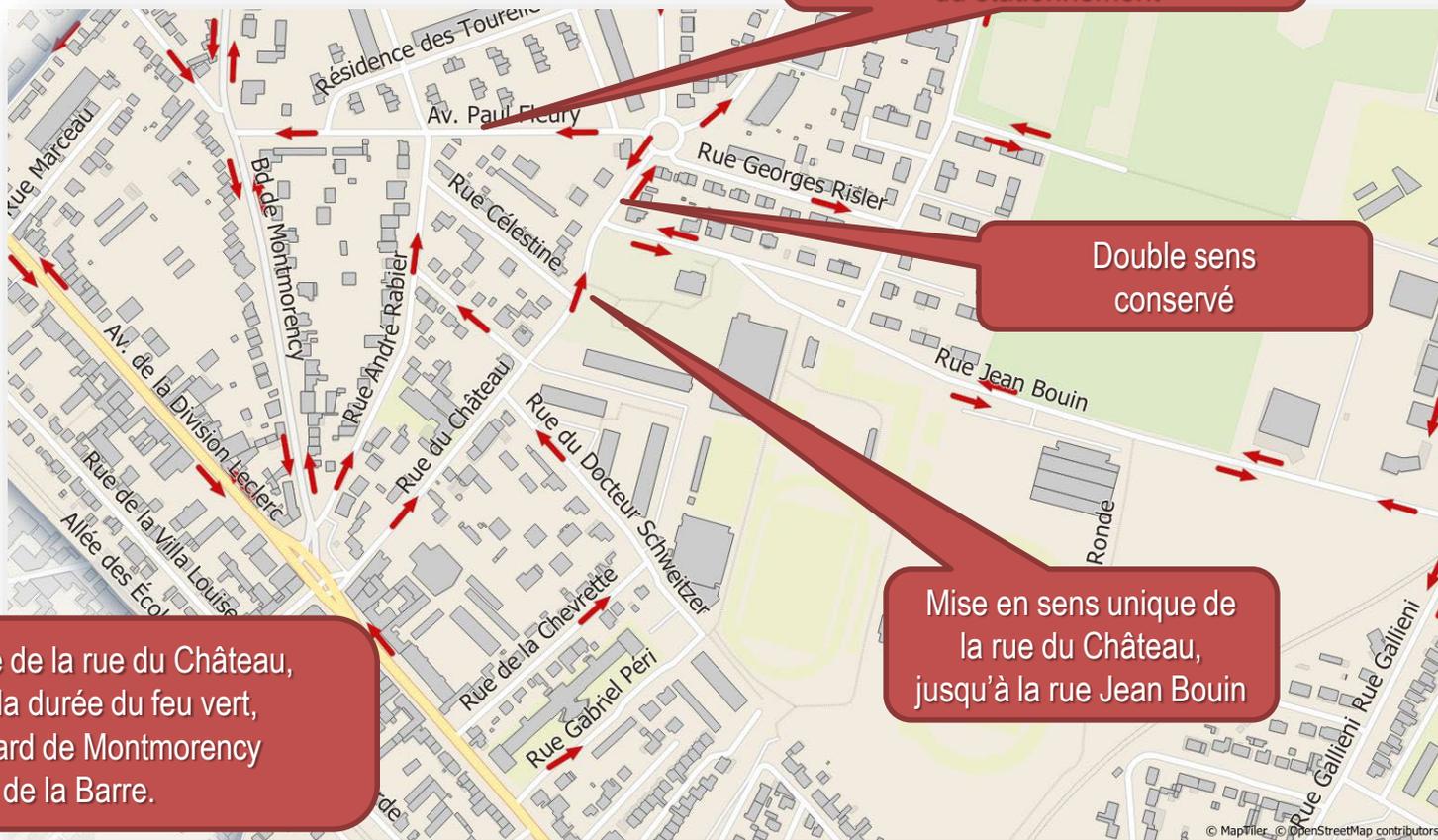
Plan de Circulation

État actuel



Plan de Circulation

Projeté



Mise en sens unique de l'avenue Paul Fleury, avec maintien du stationnement

Double sens conservé

Mise en sens unique de la rue du Château, jusqu'à la rue Jean Bouin

La mise en sens unique de la rue du Château, permettra d'allonger la durée du feu vert, pour sortir du boulevard de Montmorency vers la place de la Barre.

Quelques dates

Quelques dates ...

Inspection des réseaux d'assainissement

Du 25 avril au 6 mai 2022 (De la place de la Barre au Rond-Point du 18 Juin)

Démarrage des travaux : Mai 2022

Durée prévisionnelle des travaux : 10 mois



Quelques dates ...

Durant certaines phases de travaux, des restrictions de circulation seront mises en place, pendant les heures de chantier, la circulation sera rétablie le soir et les week-ends.



Quelques dates ...

À compter du 25 Avril 2022 :

- La circulation des bus et des poids lourds sera modifiée,
- L'arrêt de bus « Rue du Château » sera déplacé avenue Paul Fleury,
- Le stationnement sera interdit avenue Paul Fleury.



Nous restons à votre écoute

Durant ces différentes phases de travaux, la ville de Deuil-La Barre mettra en place des bulletins d'information, sur l'évolution des travaux.

Cette actualité sera relayée sur le site : www.deuillabarre.fr

Une boîte aux lettres électronique est à votre disposition :

rue duchateau@deuillabarre.fr



Conscient de la gêne occasionnée,
nous vous remercions
de votre compréhension
et de votre attention.



Ville de

Deuil

La Barre